

„ vés à leurs Sujets n'ont pû l'être justement :
 „ Qu'Elle attendent de l'équité de Sa Maj. Cath.
 „ qu'Elle leur fera donner aussi des ouvertures sur
 „ ce dont les Officiers accusent lesdits Vaisseaux ;
 „ & que si, contre leur attente, cette voye ne suffit
 „ pas, on pourra nommer des Commissaires de part
 „ & d'autre, pour examiner & déterminer jusqu'à
 „ quel point leldits Vaisseaux sont coupables ; &
 „ s'ils étoient de bonne prise.

„ Qu'enfin, la visite des Vaisseaux Hollandois
 „ en pleine Mer étant contraire au Droit des Gens
 „ & aux Traités, & entraineroit la ruine totale de
 „ leur Commerce aux Indes Occidentales, L. H. P.
 „ souhaitent d'apprendre de Sa Maj. Catholique si Elle
 „ pourroit faire quelques propositions, par lesquelles
 „ Elle seroit assurée, que les Vaisseaux Hollandois
 „ sur leur route pour aller à *Curaçao* & aux autres
 „ Colonies Hollandoises, ou pour en revenir, ne
 „ feront aucun Commerce illicite sur les Côtes &
 „ Terres de Sa Maj. lorsqu'ils seront obligés d'en
 „ approcher, comme ils le sont presque toujours
 „ à cause des cours à tenir indispensablement, & à
 „ cause des vents d'Est : Que L. H. P. seront tou-
 „ jours prêts à délibérer mûrement sur leldites
 „ propositions, & à chercher Elles mêmes des expé-
 „ diens qui d'un côté puissent donner à Sa Majesté
 „ les sûretés nécessaires contre le Commerce illicite
 „ des Sujets de la République, & qui de l'autre assu-
 „ rent pleinement leur Commerce libre & juste,
 „ contre toutes violences & concussions des Officiers
 „ & Gardes-Côtes de Sa Maj. „

Les Etats Généraux soutiennent à la fin de leur
 Résolution : que la Cour de Madrid ne pourra
 „ jamais montrer que les Vaisseaux Hollandois
 „ soient confiscables suivant les Traités, à cause
 „ du transport de fruits ou de productions des In-
 „ des